

LA TÉLÉVISION PUBLIQUE FRANÇAISE PRISE EN FLAGRANT DÉLIT DE "FAKE NEWS" ANTI-POUTINE ! Les questions posées par ce scandale.

Après avoir faussement répandu la vieille "info" (dans son JT de 20h du 10 août 2018) selon laquelle Vladimir Poutine passerait ses vacances à faire la chasse au tigre de Sibérie, et devant le tollé suscité par cette fausse information, [France 2 a fini par reconnaître](#) :

"Ce n'est pas une fake news mais une erreur involontaire [sic!] que la direction de l'information de France Télévisions regrette. Elle sera signalée à l'antenne @20hFrance2 ce soir."

MALGRÉ L'AVEU, 4 QUESTIONS DEMEURENT

1) Cette "fake news" éculée remonte à 2008 et a été rapidement démasquée et expliquée : Vladimir Poutine participait au contraire à un programme de sauvetage du tigre de Sibérie.

- => Comment les prétendus "professionnels de l'information" de France 2 ont-ils pu relayer un pareil bobard dix ans après ?

2) France 2 a affirmé ensuite que "Ce n'est pas une fake news mais une erreur involontaire".

- => Quelle différence la chaîne publique fait-elle entre les deux notions ?

3) Compte tenu de la gravité de cette "erreur involontaire" visant à dénigrer pour la énième fois le chef d'État russe devant des millions de téléspectateurs français, quelles mesures concrètes la direction générale de France 2 va-t-elle prendre pour éviter la réédition d'un pareil scandale ?

- => Quelles sanctions contre les responsables ?
- => Quelles procédures pour rechercher des sources contradictoires et vérifier le bien-fondé de l'information ?

4) Si les journalistes de France 2 ne sont pas capables de repérer une infox ("fake news") connue comme telle dans toutes les salles de rédaction depuis dix ans, en vertu de quel miracle seraient-ils aptes à déterminer de façon infaillible la justesse des informations quotidiennes produites par les grands médias anglo-saxons ?

- => Quelle est la compétence des journalistes de France 2 pour taxer de "fake news" toutes les informations qui contredisent l'ordre euro-atlantiste et pour taxer de "complotistes" tous ceux qui émettent des doutes sur certaines des informations venues des agences de presse occidentales ?

=> QUELLE COMPÉTENCE A FRANCE 2 POUR DÉMASQUER LES "FAKE NEWS" AILLEURS ?

S'agissant du conflit syrien par exemple, France 2 n'a jamais hésité à reprendre à son compte les informations produites par l'officine londonienne baptisée "Observatoire syrien des droits de l'homme" (OSDH) sans avoir le souci d'obtenir des recoupements de sources contradictoires.

Or cette officine - qui serait constituée en tout et pour tout d'un seul responsable (Rami Abdel Rahmane, de son vrai nom Oussama Ali Souleiman) et de son interprète - a diffusé nombre d'informations selon lesquelles "le régime de Bachar el-Assad" procéderait "au gazage de ses populations".

La télévision publique française a largement relayé des informations de l'OSDH (dont certaines ont ensuite été démasquées comme des "fake news" comme, à l'automne 2011, lorsque l'OSDH a contribué à relayer la fausse information sur la mort de la jeune Syrienne Zainab al-Hosni, devenue "martyre de la répression" avant de réapparaître).

Mais la télévision française n'a jamais précisé à ses millions de téléspectateurs que ce prétendu OSDH est financé :

- a)- par le "National Endowment for Democracy" financé lui-même par le Congrès américain (source https://fr.wikipedia.org/wiki/Observatoire_syrien_des_droits_de_l%27homme)
- b)- par des fonds saoudiens et qataris (même source)
- c)- par l'Union européenne (source : https://en.wikipedia.org/wiki/Syrian_Observatory_for_Human_Rights)
- d)- par le gouvernement britannique (même source)

En diffusant une grossière "fake news" anti-Poutine connue comme telle par tous les journalistes sérieux depuis dix ans, France 2 a perdu toute crédibilité pour donner aux autres des leçons de professionnalisme

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
et de "lutte anti-fake news."

Quant à Macron et ses rodomontades à relents orwelliens visant à faire interdire les "fake news" par la loi, il peut maintenant aller se rhabiller.

François Asselineau
13 août 2018